



Photo P. Ichac

L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ
DES
BOIS TROPICAUX AFRICAINS
—— DEPUIS JANVIER 1948 ——
PERSPECTIVES ACTUELLES

Les perspectives actuelles — fin avril 1949 — du marché des bois tropicaux africains, sont incontestablement moins favorables, dans leur ensemble, qu'elle ne l'étaient l'an dernier à pareille époque.

Pendant tout le premier semestre de 1948, la demande s'était en effet maintenue active et les prix, très fortement augmentés en francs C.F.A., à la suite de la dévaluation de fin janvier, étaient restés très fermes. Les prix de revient des bois avaient sans doute subi une hausse parallèle à celle des prix de vente, mais ils n'avaient encore rien d'excessif et l'on pouvait considérer la campagne qui s'ouvrait comme devant être des plus satisfaisantes.

L'insuffisance de bois n'était-elle pas, d'ailleurs, générale dans le monde et les besoins de la reconstruction, dans notre seul pays, considérables ? Enfin, l'on était tellement loin des prévisions de production établies par le Plan de modernisation et d'équipement élaboré au ministère de la France d'outre-mer — bien que ces prévisions eussent été très sérieusement réduites en fin de compte — que l'on ne devait pas avoir à se soucier en quoi que ce soit et, ceci, vraisemblablement pendant plusieurs années, du placement des quelques centaines de milliers de mètres cubes produits dans nos territoires africains.

Dès le milieu du deuxième semestre, cependant, ces vues optimistes s'obscurcissaient de premières appréhensions. Si les prix — en fob — pour l'okoumé, pouvaient facilement être maintenus, du fait du prestige de cette essence dans l'industrie du contreplaqué et d'une production encore très inférieure à celle d'avant-guerre, ils subissaient peu à peu, pour la plupart des autres essences, une réduction sensible, soit de 10 à 15 pour cent. La reconstruction dans la métropole n'était toujours pas amorcée, l'ébénisterie chômait de plus en plus ; la dévaluation, qui eut lieu en octobre et qui fut en fait une réévaluation du franc C.F.A., rendait, au surplus, plus onéreux qu'auparavant les bois africains pour les producteurs, de même que pour les acheteurs français et étrangers ; enfin, nombre de pays, qui cherchaient à équilibrer leur balance commerciale et à défendre leur monnaie, prenaient des mesures pour réduire les importations non absolument indispensables.

Cette baisse n'était cependant pas très grave en soi. Acajous et bois similaires et toutes les essences classées continuaient à trouver écoulement à des prix acceptables ; seuls les bois de qualité vraiment commune, notamment les variétés nouvelles lancées récemment sur le marché, étaient devenus de placement difficile. La baisse fut

néanmoins ressentie par les entreprises, dont les prix de revient n'avaient entre temps cessé d'augmenter.

Fin décembre, on pouvait la croire, sinon conjurée, du moins en voie d'être atténuée dans un assez bref délai. L'Office des Bois de l'A.E.F. aurait probablement pu vendre, à ce moment, toute la production d'okoumé de ce territoire, pour le premier semestre de 1949, aux prix de 1948, soit aux environs de 7.500 fr. C.F.A. la tonne F.O.B., pour la qualité dite loyale et marchande, comprenant 50 % de grumes de premier choix, 35 % de grumes de second choix et 15 % de troisième choix. Il a du consentir une légère réduction, à la suite de négociations engagées entre le Timber Contrôl de Londres et le Ministère Français de la France d'Outre-Mer, réduction dont profite d'ailleurs actuellement l'industrie française et qui, au fond, est justifiée par l'abaissement des cours du bois et des panneaux contreplaqués sur tous les marchés. Mais l'Office n'a pu satisfaire, par la suite, toutes les demandes d'okoumé qui lui sont parvenues — certaines avec des offres en hausse — en dernier lieu celles venant d'Italie et surtout d'Allemagne.

Depuis, la situation n'a pas sensiblement changé. Par contre, d'autres facteurs sont intervenus, dont de nouveaux relèvements de salaires, notamment au Cameroun et en A.E.F., cause d'une nouvelle augmentation des prix de revient des producteurs, hausse des frets maritimes, qui rend les prix d'achat plus élevés pour les acheteurs et freine plus encore le placement. Enfin, nombre de marchés étrangers continuent à se restreindre, conséquence d'une crise économique que l'on redoute, plus qu'on ne la subit, en réalité, mais qui rend néanmoins les acheteurs extrêmement circonspects.

Les frets devraient baisser avant longtemps, étant donné le tonnage mondial de navires et ses possibilités par rapport aux tonnages de marchandises et produits à transporter ; mais, si cette perspective peut être envisagée d'un œil favorable par les producteurs et les utilisateurs de bois, elle l'est beaucoup moins pour les importateurs et les négociants qui ont constitué des stocks et qui, craignant une baisse nouvelle des cours en C.A.F. du fait d'une baisse des frets, risquent de la provoquer eux-mêmes en cherchant à liquider en hâte les stocks en leur possession.

On comprend qu'une certaine inquiétude puisse se manifester chez les producteurs qui suivent les événements, plus particulièrement chez les producteurs de bois divers, dont la marge de bénéfice est devenue infime et qui

doivent, du moins momentanément, limiter leur production aux seules essences dont le placement reste possible.

Pourtant, la situation est loin d'être désespérée ; les besoins, sauf en France pour l'ébénisterie, persistent ; la production n'est nullement trop importante ; la consommation locale, à la Côte d'Ivoire, au Cameroun et en A.E.F., absorbe presque tous les bois débités préparés par les scieries ; les stocks sont relativement insignifiants. Bien mieux, la situation économique des pays de l'Europe occidentale, principal débouché pour nos bois tropicaux africains, s'assainit rapidement ; l'Allemagne et l'Italie se mettent de nouveau sur les rangs comme acheteurs et, à défaut d'okoumé, doivent normalement, comme le font déjà d'autres pays, se rabattre sur des essences de remplacement.

Sans doute les débouchés ne vont pas s'étendre subitement ; les prix pratiqués en C.A.F. auront probablement davantage tendance à baisser encore, pendant les prochains mois, qu'à remonter ou simplement à se stabiliser. Mais, vendant en F.O.B., les producteurs ne doivent pas en souffrir, s'il se produit à brève échéance une baisse sensible des frets, baisse qui pourrait bien, à notre avis, atteindre de 15 à 20 % et peut-être davantage, et compenser par conséquent très largement la baisse des bois en C.A.F. Dans une étude récente, publiée dans le Bulletin de la Fédération des Producteurs et Industriels en Bois Coloniaux, il a été démontré que les tarifs appliqués par les Cies de Navigation françaises et étrangères, groupées à la C.W.A. et qui desservent la Côte Occidentale d'Afrique par des lignes régulières, étaient très élevés par rapport aux tarifs appliqués aux autres produits et qu'une révision de l'ensemble des tarifs desdites Compagnies s'imposait. Cette révision s'imposera bien plus, si baissent les tarifs mondiaux de transport maritime et si les acheteurs et expéditeurs de bois — les règlements de fret n'étant plus soumis au contrôle de l'Office des Changes — ont la faculté de charger, comme avant la guerre, sur n'importe quel navire de passage ou « affrété » envoyé spécialement.

Les prix de revient resteront très élevés et monteront peut-être encore ? Ce n'est pas certain. Tout d'abord les entreprises reçoivent peu à peu, bien que trop lentement, le matériel commandé aux U.S.A. et dont l'emploi doit leur permettre une certaine économie de main-d'œuvre, en tout cas, ce qui revient au même, un meilleur rendement de celle-ci. Ensuite, et devant la menace d'une dévaluation du franc

C.F.A., la nécessité de mettre fin à la course prix-salaires, dans nos territoires africains — où elle a déjà fait trop de mal — apparaît aussi indispensable, aussi capitale qu'elle l'est dans la Métropole elle-même. Les parlementaires de ces territoires qui, il n'y a pas très longtemps encore, voyaient dans la hausse des salaires et des prix des produits coloniaux, l'élévation du standing de vie des populations indigènes et s'efforçaient de la faire réaliser au maximum, commencent à comprendre qu'ils ont fait fausse route. Avec la masse des Français qui connaissent un peu la question, ils se rendent compte qu'on est allé beaucoup trop vite dans cette voie, depuis la Libération, comme on est allé trop vite en beaucoup d'autres choses et que les résultats, sont, d'une façon générale, contraires aux prévisions. Depuis qu'on ne peut plus contraindre les malades à se soigner contre les affections qui les déciment, dont paludisme et maladie du sommeil, ces malades fuient hôpitaux et dispensaires ; leur nombre tend, de nouveau, à devenir impressionnant. De même, les gains élevés que l'on croyait devoir stimuler le travail et la production se traduisent, en réalité, un peu partout, par une réduction des cultures vivrières et autres, par des absences plus fréquentes sur les chantiers des entreprises et par un retour de l'alcoolisme.

La notion de l'épargne ou le désir de satisfaire, par un travail accru, certains besoins facultatifs, dont meilleures conditions d'alimentation, d'hygiène, de logement, d'habillement, etc. ne peut entrer du jour au lendemain dans le cerveau de gens à qui la nature tient lieu, depuis des millénaires, de providence. Ne travailler et produire qu'en fonction des besoins du jour, des besoins réels, immédiats, est pour eux une conception autrement normale et naturelle. En tout cas, c'est un fait reconnu que les augmentations de salaires ont provoqué depuis trois ans, dans nos territoires africains, une diminution des heures de travail et du rendement horaire des travailleurs et que la hausse des produits vivriers a raréfié ces produits, au point que le ravitaillement des chantiers est devenu partout extrêmement difficile à assurer.

Revenir en arrière n'est sans doute guère possible ; du moins doit-on envisager, avant d'aller plus loin, un palier d'assez longue durée, palier durant lequel on devra s'efforcer de faire l'éducation des populations indigènes et de soustraire les travailleurs à certaines influences qui risquent actuellement de les entraîner vers les pires désordres.

Encore une fois, il n'y a pas lieu, pour le placement de nos bois tropicaux africains, de

s'alarmer outre-mesure. La crise économique mondiale dont on parle un peu à la légère, ne peut rien avoir de comparable à celle qui a été déclanchée en 1929-1930 en une période de production surabondante par rapport aux besoins de l'époque. Y a-t-il d'ailleurs réellement crise ? On n'en est pas bien sûr ! La pénurie de matières premières, de produits d'alimentation et d'objets fabriqués, et la période de facilité commerciale qui en résultait depuis la libération, tendent sans doute à prendre fin. Mais nous n'en sommes pas à la surabondance et il reste tant à reconstruire, en France même et ailleurs !

En matière de bois, nos Territoires d'Outre-Mer ne nous offrent même pas les quantités qu'ils nous offraient avant-guerre, alors qu'il s'agissait déjà, à ce moment, de restrictions, de contingentements de la production. Le Gabon, notamment, malgré l'outillage reçu par la plupart des entreprises, n'est nullement en mesure de

fournir des tonnages d'okoumé comparables à ceux qu'il a fournis de 1925 à 1930 et de 1936 à 1938. Ses exportations qui ont atteint 160.000 tonnes en 1948 — contre plus de 300.000 en moyenne, avant-guerre — ne seront vraisemblablement guère plus importantes cette année, alors que l'industrie européenne du contreplaqué pourrait en absorber bien davantage. Les essences de remplacement — elles sont assez nombreuses en Afrique — doivent en bénéficier largement et cette seule éventualité, ajoutée au développement très sensible de la consommation locale de bois débités, peut avoir un effet salutaire pour le maintien des cours de l'ensemble de nos bois africains.

J. MENIAUD,

*Gouverneur honoraire des Colonies
Secrétaire Général de la Fédération
des Syndicats locaux de Producteurs
et Industriels en Bois coloniaux.*

